

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20

24



SOMMAIRE

PARTIE I : UN FORT IMPACT SOCIAL 4

RAISON D'ÊTRE

MISSIONS

CHAMPS D'ACTION

THÉORIE DU CHANGEMENT

PARTIE II : CHIFFRES CLEFS DE 2024 14

STATISTIQUES GÉNÉRALES

PÔLE SOCIOPROFESSIONNEL

PÔLE LINGUISTIQUE

PÔLE CULTUREL

LE BÉNÉVOLAT CHEZ POLARIS 14

PÔLE SENSIBILISATION & PLAIDOYER

PARTIE III : COLLABORATIONS OPÉRATIONNELLES 25

PARTIE IV : RAPPORT FINANCIER 29

PARTIE V : LES ACTIONS EN 2025 31

UN PROGRAMME À FORT IMPACT SOCIAL



Accompagnement individuel dans les locaux de Polaris 14.
Avril 2024

RAISON D'ÊTRE

Polaris 14 porte une vision forte : celle d'une société plus **inclusive**, **solidaire** et **accueillante**.

L'association considère que l'accueil des personnes exilées, en particulier celles qui fuient les conflits, les persécutions ou des situations d'instabilité grave, ne relève pas seulement d'un impératif humanitaire, de respect et de dignité, mais constitue une **véritable richesse pour la société**.

Le contexte actuel vient renforcer cette vision et incite Polaris 14 à agir auprès de ce public confrontés à une accumulation de freins qui

entravent leur parcours d'insertion, tant sur le plan personnel que structurel.

Sur le plan individuel et social, une santé mentale souvent fragilisée (conséquence de parcours migratoires marqués par la violence, l'incertitude ou l'exil forcé) s'ajoute à des barrières linguistiques persistantes et à un manque de réseau socioprofessionnel, pourtant essentiels à toute dynamique d'intégration.

À ces freins humains et relationnels s'ajoutent des obstacles structurels majeurs : l'accès à la

formation, à l'emploi et aux droits demeure souvent limité, voire inaccessible, en raison de procédures longues, complexes et peu lisibles.

L'environnement politique et économique, de plus en plus hostile, renforce ces difficultés. Les politiques migratoires tendent à privilégier le contrôle au détriment de l'accompagnement, et les conditions d'accès à l'emploi, au logement ou aux soins demeurent inadaptées aux réalités vécues par les personnes réfugiées.

Les représentations stigmatisantes et les discours de défiance fragilisent encore davantage les dynamiques d'intégration, en entravant la reconnaissance des compétences, des trajectoires et de la légitimité de ces personnes à participer pleinement à la société.

Cette combinaison de facteurs crée un environnement particulièrement exigeant, dans lequel **le milieu associatif doit se rassembler pour répondre de manière coordonnée et adaptée** à la réalité vécue par les personnes exilées.

Cette conjoncture difficile ne remet pas en cause la détermination de Polaris 14 à poursuivre sa mission. En 2025, Polaris 14 réaffirme son positionnement pragmatique,

humaniste et tourné vers l'avenir: **agir dès la demande d'asile pour favoriser l'intégration des personnes réfugiées.**

Ce choix stratégique s'appuie sur un constat de terrain approfondi, mettant en lumière les fragilités, les ruptures de parcours d'accompagnement et le manque de coordination entre acteurs dès les premiers instants de l'arrivée sur le territoire.

Après six années d'activité, l'association observe un **impact concret de son action** auprès des personnes accompagnées. En intervenant très en amont dans les parcours en France, Polaris 14 pose les bases d'un **parcours d'intégration plus stable, plus fluide et plus humain.**

Le positionnement précoce de Polaris 14 est aujourd'hui reconnu et appuyé par le milieu de la recherche spécialisé sur les migrations, ainsi que par une large majorité des acteurs de l'accueil et de l'intégration.

La raison d'être de Polaris 14 s'ancre dans cette ambition : accueillir dignement, le plus tôt possible, dans une logique de parcours, en valorisant les ressources, les histoires et le potentiel des personnes, favorisant une autonomie rapide tout en créant les conditions d'une intégration digne et durable.

MISSIONS

Polaris 14 accompagne les personnes exilées dans leur parcours d'intégration à travers une **approche globale et personnalisée**, fondée sur le respect du droit d'asile, l'efficacité et la coopération.

L'association agit concrètement sur le terrain, en proposant des activités collectives et un suivi individuel adapté à chaque participant.

Ce **travail de terrain** est complété par une action de plaidoyer, d'analyse et de coopération, **visant à repenser et améliorer structurellement les conditions d'accueil et d'intégration.**

L'insertion ne peut se réduire à la seule question de l'accès à l'emploi. C'est pourquoi Polaris 14 articule son action autour de trois piliers fondamentaux :

- **l'accompagnement socioprofessionnel et linguistique,**

- **l'amélioration de la santé mentale** et du soin de manière générale,
- la **coopération avec les acteurs** de l'accompagnement social, de l'accès à l'hébergement, de l'accompagnement administratif et juridique.

Cette approche globale permet de prendre en compte toutes les dimensions du parcours d'intégration, en s'adaptant aux vulnérabilités et aux besoins spécifiques de chaque personne.

Coopérer dans un environnement complexe

Polaris 14 affirme sa volonté de **devenir un acteur de référence** dans l'accompagnement des demandeurs d'asile vers l'intégration, une fois leurs besoins fondamentaux couverts

(hébergement d'urgence, dépôt de la demande d'asile, accès aux droits).

Pour cela, l'association mise sur une **coopération étroite avec les acteurs de l'écosystème local et national**, (associations, société civile, entreprises chercheurs, institutions, professionnels de l'insertion, de l'éducation, élus) convaincue que seule une **action concertée et interdisciplinaire** permet de répondre aux besoins multiples des personnes exilées.

Face à un contexte difficile, l'association souligne **l'urgence de construire collectivement une vision renouvelée des questions migratoires et agir ensemble pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'intégration des personnes exilées.**

Intervenir dès la demande d'asile

Polaris 14 s'engage aux côtés des personnes exilées dès la phase de demande d'asile, envisagée non comme une parenthèse, mais comme une étape déterminante du parcours d'intégration. Ce positionnement précoce est au cœur de son action

Il permet d'instaurer une relation de confiance, de poser les bases d'un accès futur à l'emploi et à la formation, de mobiliser les personnes dans leur parcours de vie et de prévenir les ruptures d'accompagnement une fois la protection internationale obtenue.

En intervenant dès les premières démarches d'intégration, Polaris 14 répond à des situations d'exclusion sociale souvent profondes, dans un contexte où les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle restent largement inaccessibles aux demandeurs d'asile. L'association transforme ainsi cette période de grande vulnérabilité en une opportunité de créer une dynamique d'intégration durable et cohérente.

Proposer une réponse globale aux freins à l'insertion

Les personnes accompagnées par Polaris 14 sont souvent confrontées à des freins multiples : barrières linguistiques, précarité sociale, complexités administratives, et parfois des problèmes de santé. Pour répondre à ces défis, l'association met en œuvre une **approche globale et pluridisciplinaire**, permettant une prise en

charge coordonnée, personnalisée et respectueuse des parcours individuels.

L'objectif de Polaris 14 est de garantir un **accès effectif aux droits et de favoriser l'autonomisation** des personnes accompagnées. Cela implique d'agir simultanément sur plusieurs leviers : renforcer les compétences, sécuriser les parcours de vie, et valoriser les ressources ainsi que les potentiels de chaque individu.

Construire un plaidoyer fondé sur les remontées du terrain

En parallèle de son action de terrain, Polaris 14 développe un plaidoyer spécifique issu d'une analyse partagée avec d'autres associations, des institutions publiques, des chercheurs et des représentants politiques. L'objectif : **faire évoluer les politiques d'accueil et d'intégration** pour que le positionnement de l'association dans les parcours d'insertion sur le territoire français devienne une norme, et non une exception.

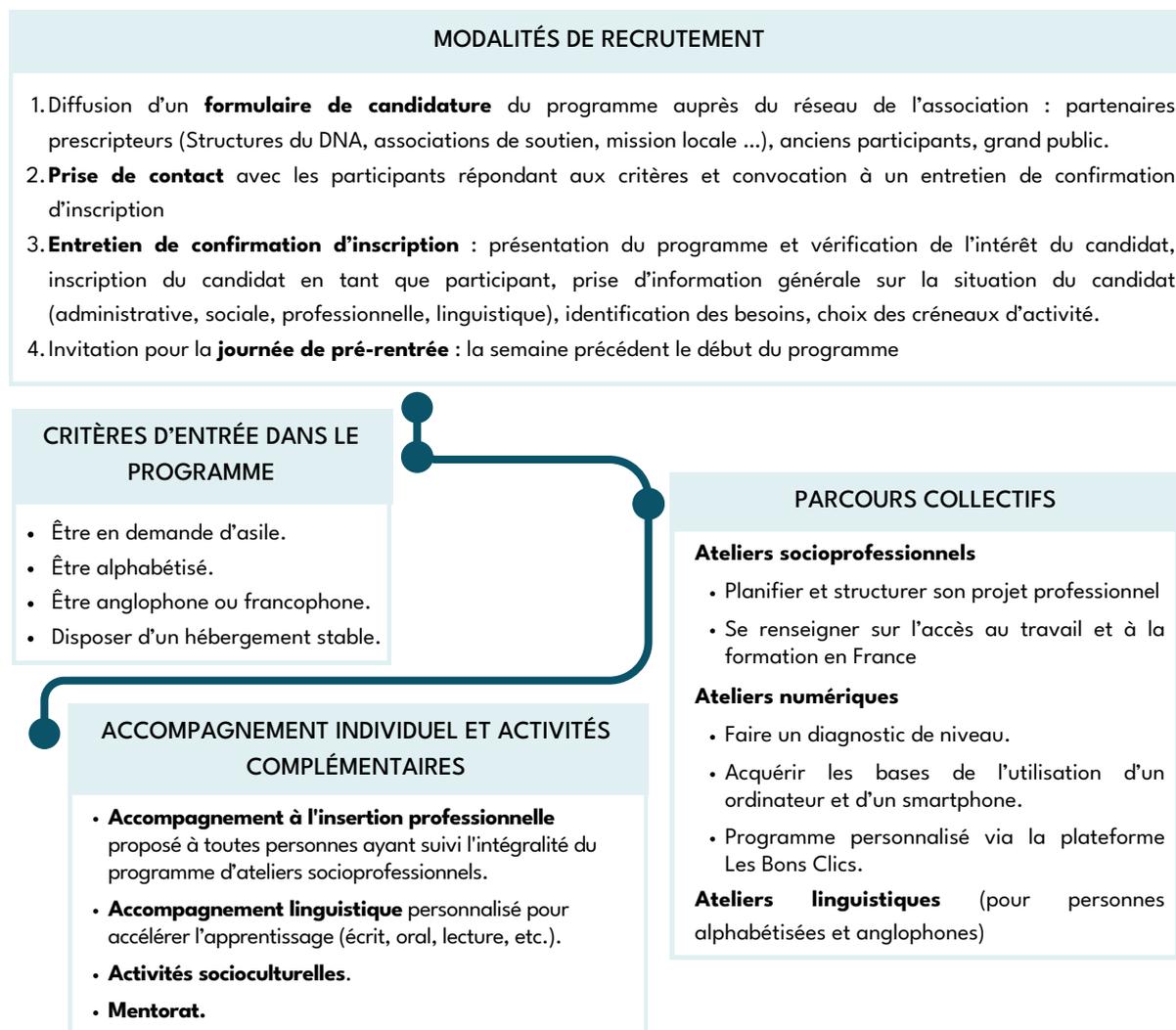
La recherche et la mesure d'impact occupent une place centrale dans le projet de Polaris 14. Elles permettent de documenter les pratiques, d'évaluer les résultats, et de renforcer la légitimité de l'action menée.

Ces outils sont essentiels pour piloter les interventions, en améliorer l'efficacité, et soutenir un plaidoyer fondé sur des données concrètes. Ils participent également à diffuser une culture de l'évaluation au sein du secteur associatif, au service de politiques publiques plus cohérentes, éclairées et justes.

CHAMPS D'ACTION

Le programme à destination des demandeurs d'asile

Présentation du programme d'accompagnement collectif et individuel de Polaris 14



Ce programme est le fruit de plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement socioprofessionnel des demandeurs et demandeuses d'asile. Conçu pour **répondre aux défis de l'insertion sociale et professionnelle**, il place le soutien au projet professionnel et la création de lien social à travers l'entraide au cœur de son action.

A travers ce programme, les objectifs sont :

- faire de la période de demande d'asile une période **constructive**
- renforcer l'**autonomie** des personnes et leurs liens sociaux
- permettre une **insertion professionnelle rapide** lors de l'obtention d'un titre de séjour

Ce programme débute par la participation à un **cycle de 10 semaines** d'ateliers socioprofessionnels et se poursuit par un accompagnement individuel dans la mise en œuvre du projet professionnel. Il est la porte d'entrée dans un parcours d'accompagnement à visée professionnelle plus large et d'une durée indéfinie.

Les participants à ce programme peuvent également rejoindre et bénéficier :

- de **cours de FLE** (Français Langue Etrangère) : 3 cours de 2h30 par semaine durant 10 semaines, 4 niveaux du A1.1 au A2.2.
- de **cours d'informatique** : 1 cour de 2h par semaine durant 10 semaines.
- d'activités et sorties **culturelles**.

Depuis 2022, l'association Polaris organise chaque année **3 sessions** du programme d'ateliers collectifs (10 semaines). Sur chaque session environ 70 participants rejoignent le programme.



Répartition des sessions d'ateliers de Polaris 14 sur un an

Objectifs et fonctionnement des différents pôles

PÔLE SOCIOPROFESSIONNEL

Le pôle socioprofessionnel pilote le **parcours d'accompagnement** en gérant les entrées dans le programme de nouveaux participants lors des différentes sessions, la coordination des ateliers, la formation des animateurs, l'amélioration des contenus ainsi que le suivi personnalisé à travers l'accompagnement individuel.

Ateliers socioprofessionnels et pratiques

Objectifs

Les ateliers socioprofessionnels ont pour but d'aider les personnes en demande d'asile à **structurer un projet professionnel** réaliste et motivant. Ils visent à :

- mieux comprendre les **codes et les réalités** du monde professionnel en France,
- identifier ses **compétences** et repérer des métiers accessibles,
- créer du **lien social** à travers une dynamique de groupe
- enclencher des **démarches concrètes** vers l'insertion.

L'enjeu est de transformer une période d'attente en une étape active, constructive et porteuse d'autonomie.

Fonctionnement et contenus

Les ateliers sont organisés en **cycles de 10 semaines**, à raison de 1 à 2 ateliers de 2 heures par semaine. La participation assidue à l'ensemble du programme est demandée. Les participants sont répartis en petits groupes (8 à 12 personnes), selon leur langue principale parlée (francophone ou anglophone).

Chaque atelier est animé par un **binôme d'animateur** (salarié, volontaire service civique ou bénévole) à partir d'une **trame pédagogique définie**, abordant des thématiques (cf visuel ci-dessous).

Au-delà des apprentissages techniques, **l'approche collective** des ateliers joue un rôle fondamental : elle favorise la coopération, rompt l'isolement et valorise les trajectoires individuelles. Chaque participant peut y trouver un cadre sécurisant pour avancer à son rythme et poser les premières bases de son avenir professionnel.

Accompagnement individuel

Objectifs

L'accompagnement individuel a pour objectif d'**aider chaque participant à mettre en œuvre son projet professionnel** de manière concrète et progressive. Il permet de :

- bénéficier d'un **appui personnalisé** et régulier,
- **développer des compétences** utiles à l'insertion professionnelle,
- accéder à une **information fiable** et adaptée à sa situation,
- identifier et **mobiliser les dispositifs existants**,
- **être orienté** vers les bons interlocuteurs en cas de besoin spécifique.

Cet accompagnement vise à **renforcer l'autonomie** des personnes, en les soutenant dans leurs démarches tout en respectant leur rythme et leurs priorités.

Fonctionnement

L'accompagnement débute généralement **à l'issue des ateliers socioprofessionnels**, mais peut aussi être proposé en parallèle du cycle, dès qu'un besoin est exprimé. Il prend la forme de **rendez-vous réguliers** avec un membre de l'équipe. Il n'a **pas de durée limitée** : chaque personne peut le solliciter selon l'évolution de sa situation.

Les échanges portent sur la structuration en étape du projet professionnel, les démarches à entreprendre, les opportunités identifiées (formation, emploi, stage, bénévolat...), et les éventuels freins à lever. Lorsque d'autres besoins apparaissent (juridiques, sociaux, psychologiques) une **orientation** vers les services compétents est systématiquement recherchée.

L'accompagnement peut être **coordonné avec d'autres acteurs** : référents sociaux, conseillers France Travail, Missions Locales, entreprises, centres de formation. Cette articulation permet d'éviter les ruptures, de mutualiser les ressources et de sécuriser les parcours.

En parallèle, certains participants peuvent être **accompagnés par des bénévoles** engagés dans un suivi individuel sur une durée de 4 mois. Ces binômes bénévoles/participants permettent de prolonger la dynamique initiée lors des ateliers, en apportant un soutien de proximité et un regard complémentaire à celui de l'équipe.

Ateliers numériques

Objectifs

Les ateliers numériques ont pour objectif d'apprendre à **prendre en main l'ordinateur** et renforcer l'**autonomie numérique** des participants, prérequis essentiel à l'insertion socio-professionnelle et à l'accès aux droits.

Fonctionnement

Les ateliers se déroulent en **cycles de 10 semaines**, avec une séance hebdomadaire. Ils s'adressent à des **publics débutants** et couvrent les bases suivantes :

- prise en main de l'ordinateur (clavier, souris, navigation),
- démarches administratives en ligne,
- gestion d'une boîte mail,
- recherches sur Internet.

Nous nous appuyons sur LesBonsClics, une plateforme gratuite et intuitive développée par WeTechCare. Elle offre :

- des **modules interactifs** et ludiques pour acquérir des compétences numériques de base,
- des **trames pédagogiques** prêtes à l'emploi pour les aidants,
- des outils pour **diagnostiquer le niveau** des participants,
- des **parcours structurés** par thèmes (ordinateur, mail, démarches en ligne...)

Cette plateforme est particulièrement adaptée car ses contenus sont conçus spécifiquement pour des publics en difficulté numérique, cela permet à nos ateliers d'être pédagogiquement solides, ludiques, et axés sur l'autonomie des personnes.

PÔLE LINGUISTIQUE

L'apprentissage du français constitue un **levier central dans le parcours d'intégration** proposé par Polaris 14. C'est pourquoi le pôle linguistique est étroitement **articulé avec le pôle socioprofessionnel** : les cours de français sont conçus comme un complément indispensable aux ateliers collectifs socioprofessionnels, permettant aux participants d'acquérir les compétences linguistiques de base nécessaires à la compréhension, à la participation active et à la projection dans un projet professionnel. Cette coordination permet de proposer un accompagnement cohérent, adapté aux besoins des personnes anglophones en demande d'asile, et de renforcer leur autonomie dans les démarches du quotidien comme dans la préparation à l'emploi.

Cours de français (FLE)

Objectifs

Favoriser l'**acquisition des compétences linguistiques** de base nécessaires à l'autonomie dans la vie quotidienne, à l'insertion socioprofessionnelle et à une meilleure compréhension de l'environnement social et administratif en France.

Fonctionnement et contenus

Les cours de FLE sont **organisés sur 10 semaines**, à raison de 3 séances de 2h30 par semaine. Ils sont destinés aux **participants anglophones du programme** et leur emploi du temps est coordonné avec celui des ateliers socioprofessionnels afin de permettre une participation complète.

Les groupes, composés de 6 à 10 personnes, sont **répartis selon le niveau de maîtrise** de la langue, déterminé lors d'un test d'entrée réalisé à l'entretien d'inscription. Les connaissances acquises en dehors de Polaris sont également prises en compte pour affiner cette répartition. Chaque niveau (de A1.1 à A2.2) s'appuie sur une trame pédagogique. Les cours suivent une logique de progression : les 30 séances ont chacune un objectif précis. Les apprentissages sont contextualisés autour de thématiques concrètes afin de maximiser leur réutilisation dans la vie réelle.

Des évaluations de sortie sont organisées pour mesurer les acquis, ajuster les contenus, et orienter les participants vers des dispositifs complémentaires, le cas échéant.

Accompagnement individuel linguistique

Objectifs

Proposer un **appui linguistique personnalisé** aux participants rencontrant des difficultés en cours collectifs ou ayant des besoins spécifiques. Cet accompagnement vise à soutenir la progression de la personne à son rythme, dans un **cadre flexible et adapté**, tout en favorisant sa confiance à l'oral et à l'écrit.

Fonctionnement et contenus

L'accompagnement linguistique individuel débute par une rencontre avec un membre de Polaris 14 pour faire le point sur la situation, préciser les besoins et mettre en contact le bénévole chargé d'accompagnement et la personne accompagnée.

L'accompagnement se déroule ensuite de façon autonome, en individuel ou en binôme, avec un rythme moyen d'environ deux heures par semaine, ajustable selon la disponibilité et les objectifs. Les chargés d'accompagnement linguistique peuvent s'appuyer sur les supports utilisés en cours collectifs ou sur des activités partagées dans une base de données. Les responsables pédagogiques restent disponibles pour conseiller et aider à construire les séances. L'engagement est fixé sur une période initiale de deux mois, à l'issue de laquelle un point est fait pour décider de la poursuite éventuelle.

PÔLE CULTUREL

Objectifs

Les activités culturelles proposées par Polaris 14 ont pour vocation de **favoriser l'inclusion**, de permettre la découverte du territoire, de **renforcer les liens sociaux** et de créer des espaces d'ouverture interculturelle. Elles offrent aux participants un **cadre informel** pour faire des rencontres, échanger librement, pratiquer la langue française, et prendre part à la vie culturelle locale.

Fonctionnement

Les activités sont organisées **tout au long de l'année**, à un rythme régulier de plusieurs événements par mois. Elles sont ouvertes à tous les participants en cours d'accompagnement, mais également aux anciens bénéficiaires du programme, afin de maintenir un **lien dans la durée**.

Les formats sont variés : visites de musées, balades urbaines, sorties sportives, ateliers artistiques, projections, événements festifs... Le choix des activités vise à stimuler la curiosité, encourager les échanges, et **proposer des expériences valorisantes et accessibles**.

L'équipe salariée se charge de la mobilisation des participants, tandis que l'animation sur place est assurée par les bénévoles. Ce fonctionnement partagé permet d'**impliquer les bénévoles autrement** que dans les ateliers et de créer des moments conviviaux entre participants et accompagnants.

L'accès aux activités est toujours gratuit pour les participants. Les propositions gratuites ou à très faible coût sont privilégiées, afin de permettre une prise en charge par l'association.

Au-delà de leur fonction récréative, ces activités jouent un **rôle clé dans le parcours d'intégration**. Elles contribuent à renforcer la confiance, à développer le sentiment d'appartenance et à soutenir la motivation des personnes dans leur cheminement vers l'autonomie.

PÔLE SENSIBILISATION ET PLAIDOYER

Ce pôle a pour ambition de **mettre en lumière les réalités de la demande d'asile** et les **enjeux concrets de l'intégration**. En s'appuyant sur les enseignements tirés du terrain, il vise à rendre visibles les freins, les potentiels et les injustices que vivent les personnes exilées. À travers cette mise en lumière, Polaris 14 entend **contribuer à changer les regards**, promouvoir une approche digne, précoce et globale de l'intégration, et participer à l'évolution des pratiques professionnelles comme des politiques publiques en matière d'accueil.

Formation et mobilisation des bénévoles

Objectifs

Renforcer les connaissances des bénévoles sur le public accompagné, mieux les préparer à leur mission, et les ancrer dans une posture respectueuse, informée et engagée.

Fonctionnement

Une formation de 2h intitulée « **Connaissance du public** » est proposée à tous les nouveaux bénévoles. Elle permet d'aborder les bases de la procédure d'asile, les enjeux de l'exil, et les principes d'une posture d'accompagnement juste et bienveillante. Ce temps est aussi l'occasion d'échanger sur les représentations, les attentes et les limites du rôle bénévole. Cette formation constitue un socle commun, mais Polaris 14 souhaite à l'avenir étoffer son offre pour renforcer les compétences pédagogiques et interculturelles des bénévoles.

Production de contenus de sensibilisation

Objectifs

Faire connaître les réalités vécues par les personnes exilées, valoriser les parcours, déconstruire les idées reçues, engagé la société civile et le monde de l'entreprise.

Donner de la visibilité aux données et travaux de recherche traitant des migrations dans une logique d'information du grand public.

Mettre en lumière les enjeux politiques et citoyens autour de l'amélioration des conditions d'accueil des personnes exilées en France

Fonctionnement

La production de contenus de sensibilisation repose sur une stratégie de communication multicanale, principalement déployée sur nos réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram et Facebook). Nous y diffusons régulièrement des contenus informatifs et pédagogiques : décryptages de concepts et de procédures liés à la demande d'asile, analyses et partages d'articles ou d'études, ainsi que témoignages de personnes accompagnées. Ces formats variés permettent de rendre accessibles des réalités complexes et de donner la parole aux principaux concernés. En complément de cette présence en ligne, nous intervenons également en entreprise ou lors d'évènements pour animer des sessions de sensibilisation. Ces interventions visent à mieux faire comprendre les parcours des demandeurs d'asile et des réfugiés, à déconstruire les idées reçues et à favoriser l'engagement auprès de ce public.

THÉORIE DU CHANGEMENT

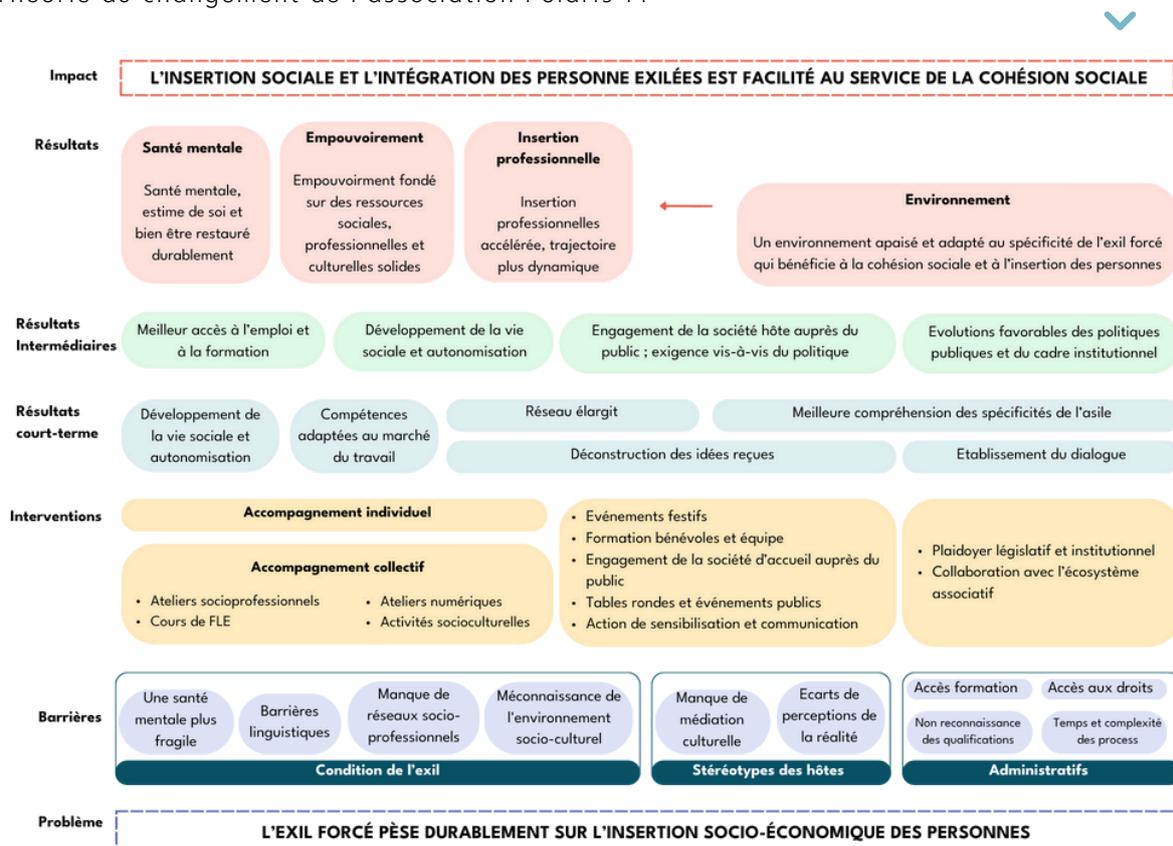
La théorie du changement de Polaris 14 reprends l'**approche globale et systémique** de l'intégration des personnes exilées. Elle vise à lever les freins structurels liés à l'exil (santé mentale fragilisée, barrières linguistiques, isolement, méconnaissance de l'environnement) tout en agissant sur les représentations, les conditions d'accueil et les dispositifs existants. En s'appuyant sur un accompagnement individuel et collectif, Polaris 14 favorise l'accès à l'emploi, à la formation, à l'autonomie sociale et à la santé mentale, tout en mobilisant la société d'accueil autour d'une vision inclusive et solidaire.

Cette dynamique permet une **montée en compétences progressive** des personnes accompagnées, une mobilisation croissante des bénéficiaires et de la société d'accueil, ainsi qu'un plaidoyer actif en faveur d'évolutions structurelles durables.

Dans une volonté de structurer sa démarche et de valoriser son **positionnement innovant**, Polaris 14 a choisi d'élaborer une théorie du changement formalisée. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation et de clarification de son impact social. Elle a été conduite avec l'accompagnement de Benjamin Michallet, expert en évaluation d'impact social au sein de Global Impact Metrics, une structure spécialisée dans le conseil aux organisations à finalité sociale. Son appui méthodologique a permis de **clarifier les effets attendus** à court, moyen et long terme, d'identifier les leviers d'action spécifiques de l'association, et de formaliser les liens entre les activités mises en œuvre et les transformations systémiques visées.

Le schéma ci-dessous illustre les liens entre les actions mises en œuvre, les changements attendus, et les effets systémiques visés par l'association.

Théorie du changement de l'association Polaris 14



CHIFFRES CLÉS DE 2024 : VERS TOUJOURS PLUS D'IMPACT



Atelier socioprofessionnel pratique :
Découverte du site de France Travail.
Novembre 2024

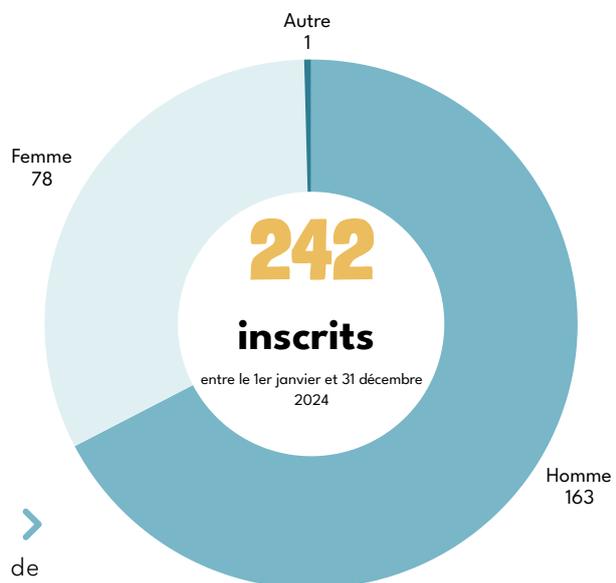
STATISTIQUES GÉNÉRALES

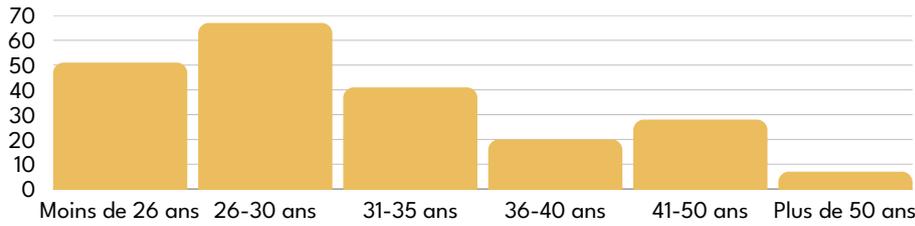
En 2024, l'association Polaris 14 a accueilli **242 personnes** en demande d'asile souhaitant intégrer son **programme de préparation à l'emploi**.

Parmi ces participants, 33 % sont des femmes ou des personnes appartenant à une minorité de genre.

Près de la moitié des personnes accompagnées ont moins de 30 ans, dont 24 % ont moins de 26 ans. À l'inverse, 7 personnes ont plus de 50 ans.

Répartition des inscrits au programme de Polaris 14 en 2024 par genre



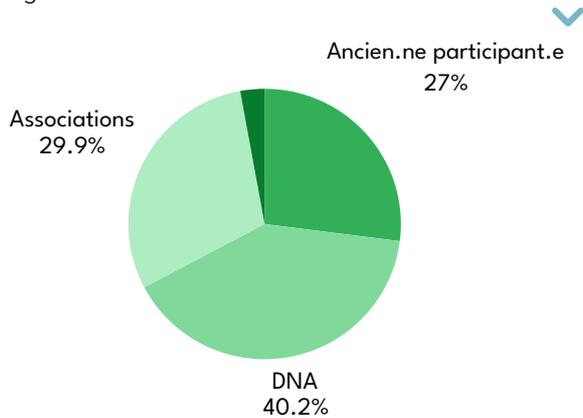


← Répartition des inscrits au programme de Polaris 14 en 2024 par catégorie d'âge

Parmi les inscrits au programme de Polaris 14, **près de 40 %** ont été orientées par des professionnels du Dispositif National d'Accueil (DNA). Cela inclut notamment les **chargés d'accompagnement social** des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile (HUDA/CADA) ainsi que les **conseillers des Missions Locales** pour les moins de 26 ans.

Dans cette catégorie, le CADA France Terre d'Asile du 18e arrondissement est l'orienteur principal, grâce aux liens de collaboration solides tissés avec Polaris 14 ces dernières années.

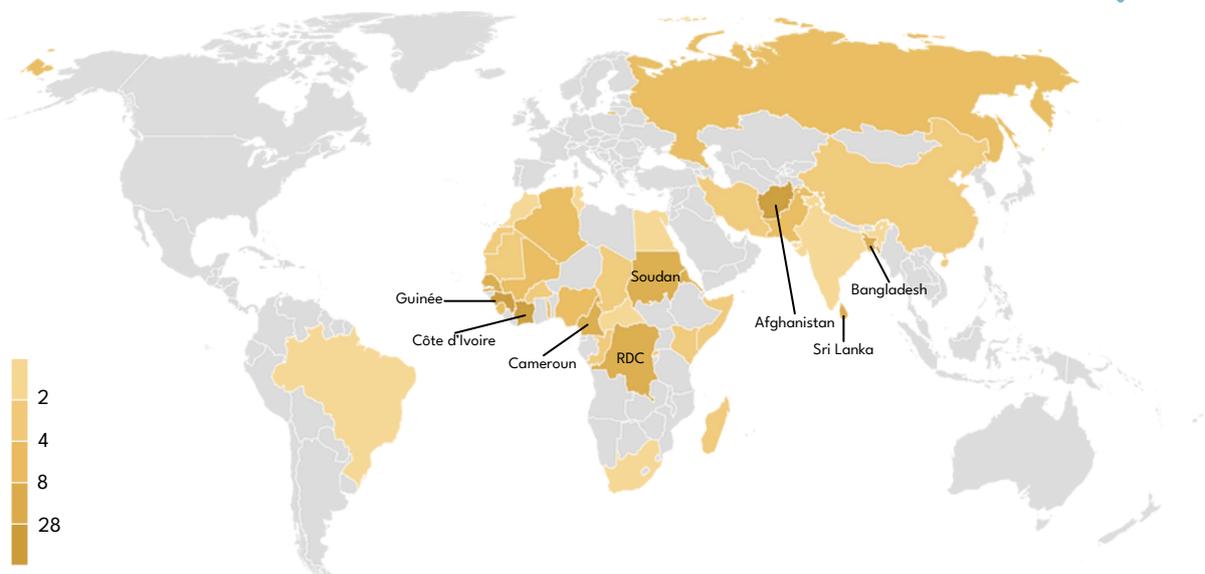
Qui oriente les nouveaux participants au programme de Polaris 14 en 2024 ?



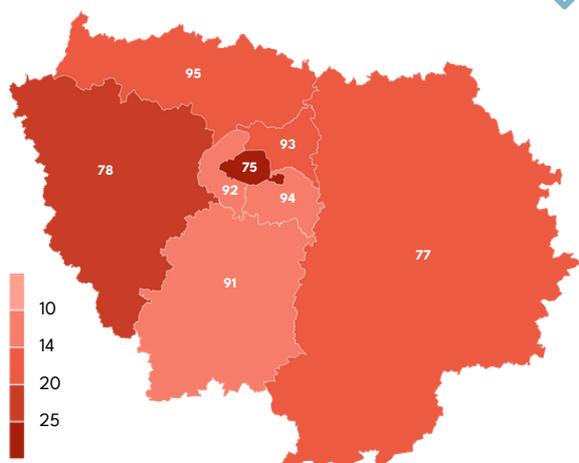
Les **associations partenaires** actives dans des champs proches de celui de Polaris 14 jouent également un rôle important dans l'orientation des participants. Des structures comme UniR, JRS, Nouvel Horizon ou encore le consortium Point Virgule ont chacune orienté une dizaine de personnes vers le programme.

Enfin, de **nombreux anciens participants ont eux-mêmes contribué à faire connaître le programme**, en en parlant à leurs proches et en partageant les liens d'inscription. Leur engagement montre la confiance qu'ils accordent à Polaris 14 et à l'accompagnement proposé.

Répartition par origines géographiques des inscrits au programme de Polaris en 2024



Répartition par adresse de domiciliation en IDF des inscrits au programme de Polaris en 2024



Les participants au programme Polaris 14 viennent de **36 pays différents** à travers le monde. Parmi eux, **17 % sont originaires de Guinée** et **12 % de Côte d'Ivoire**, faisant de ces deux pays les principales origines des participants francophones.

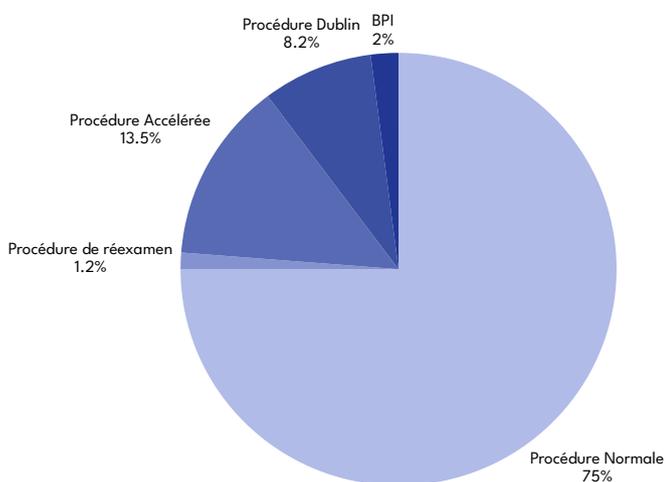
Du côté des anglophones, les nationalités les plus représentées sont celles des **Afghans (13 %)** et des **Soudanais (6 %)**.

La grande majorité des 242 inscrits réside en **Île-de-France**, à l'exception de 9 personnes. Les départements les plus représentés sont **Paris (29 %)** et les **Yvelines (10 %)**.

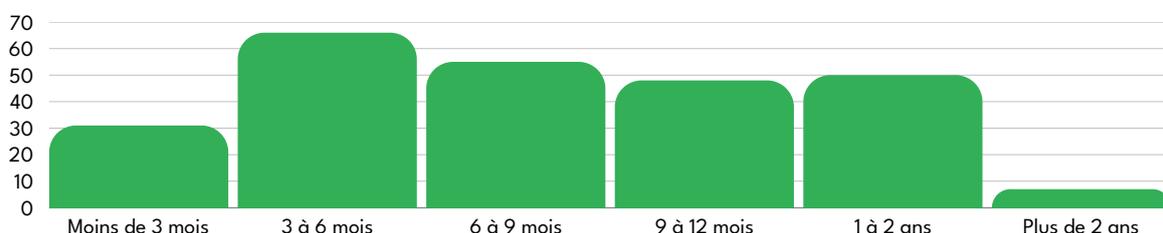
Situation administrative des inscrits au programme de Polaris en 2024

Bien que le statut de demandeur d'asile soit une condition sine qua non pour intégrer le parcours Polaris 14, quatre personnes avaient déjà obtenu le **statut de réfugié** entre leur inscription et le lancement du programme.

La grande majorité des inscrits (90 %) étaient **engagés dans une procédure de demande d'asile** au moment de leur entrée, que ce soit en procédure normale, accélérée ou de réexamen. Les 8 % restants étaient des personnes sous **procédure Dublin***, en attente d'un transfert vers une procédure normale ou accélérée.



Temps écoulé entre l'arrivée en France et l'inscription au programme de Polaris 14 en 2024



Les personnes s'inscrivant chez Polaris 14 en 2024 sont majoritairement **en France depuis moins d'un an (79 %)** et, de fait, sont généralement au **début de leur demande d'asile**. On note d'ailleurs que **38 %** de l'ensemble des inscrits sont arrivés depuis **moins de six mois**.

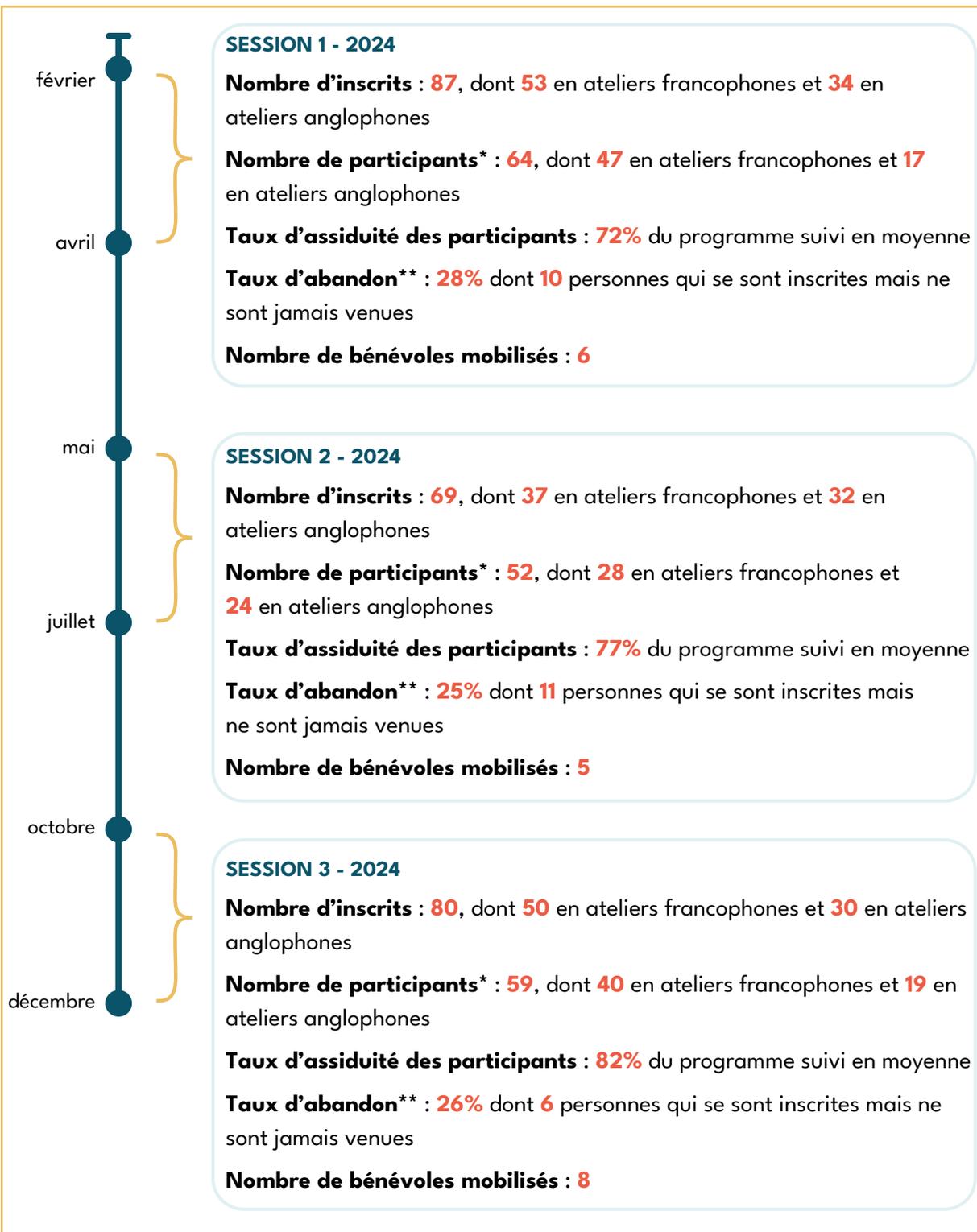
Cela montre tout l'intérêt d'un accompagnement dès l'arrivée : pour poser des bases solides, bien comprendre les démarches souvent longues à venir, et offrir un cadre rassurant et structurant.

* Procédure Dublin : Il s'agit d'un mécanisme européen qui détermine quel pays de l'Union européenne est responsable du traitement de la demande d'asile. Tant que ce pays n'a pas été officiellement désigné ou que le transfert n'a pas eu lieu, le demandeur ne peut pas entamer une procédure classique en France.

PÔLE SOCIOPROFESSIONNEL

Ateliers collectifs socioprofessionnels

Données statistiques sur les 3 sessions d'ateliers socioprofessionnels

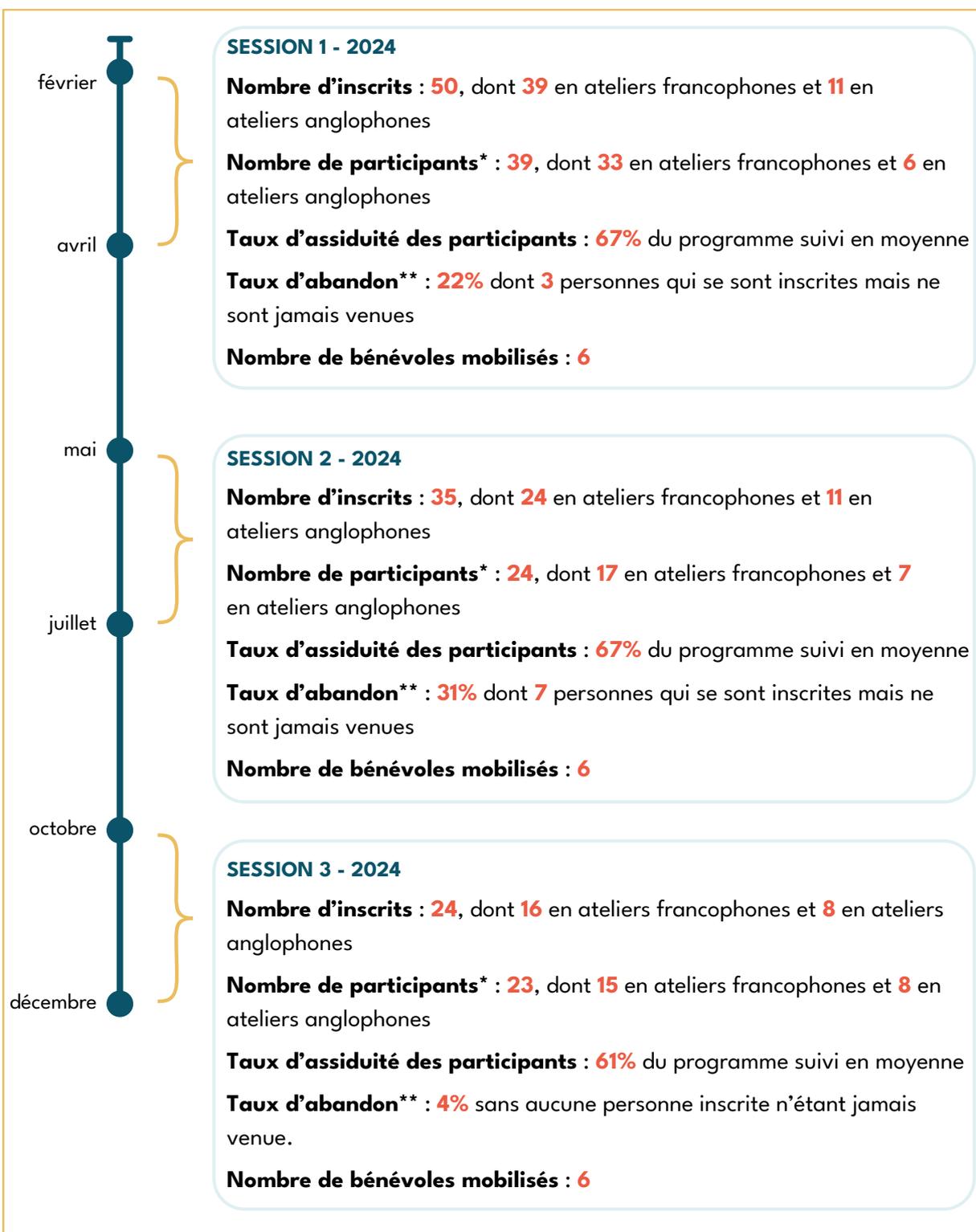


* Une personne « assidue » ou « participante » est définie comme quelqu'un ayant suivi plus de la moitié du programme et étant resté jusqu'à la fin.

** Le taux d'abandon correspond à la proportion des personnes inscrites qui n'ont pas réellement participé au programme.

Ateliers collectifs numériques

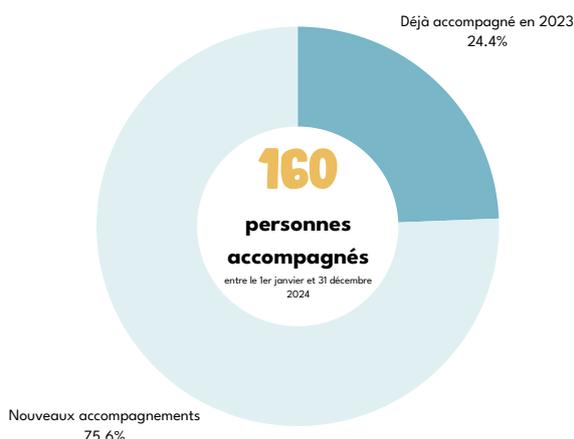
Données statistiques sur les 3 sessions d'ateliers numériques



* Une personne « assidue » ou « participante » est définie comme quelqu'un ayant suivi plus de la moitié du programme et étant resté jusqu'à la fin.

** Le taux d'abandon correspond à la proportion des personnes inscrites qui n'ont pas réellement participé au programme.

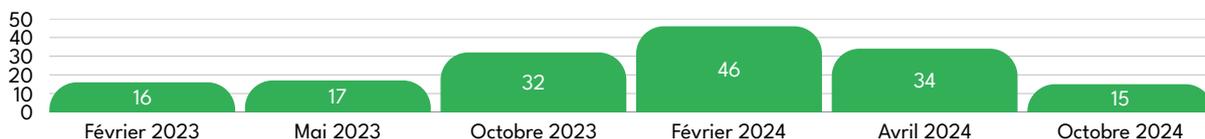
L'accompagnement individuel dans le projet professionnel



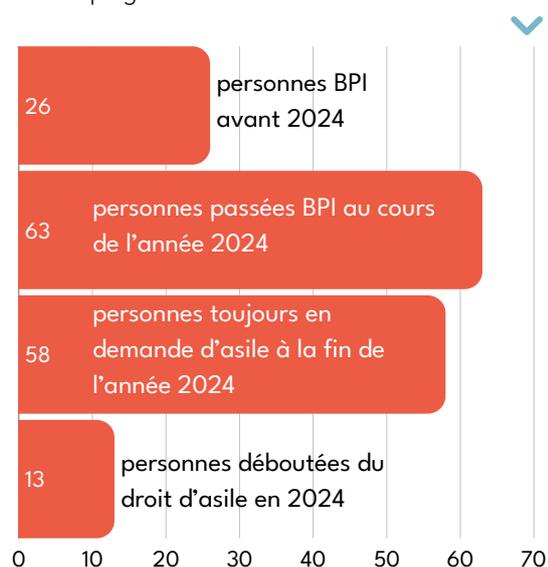
Les personnes accompagnées en 2024 par Polaris 14 dans leur projet professionnel

Au cours de l'année 2024, **160 personnes** ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de leur **insertion professionnelle**. Parmi elles, **39** avaient déjà été accompagnées en 2023, leur suivi s'étant poursuivi en 2024. Les **121** autres personnes ont entamé leur accompagnement au cours de l'année 2024, certaines d'entre elles poursuivront leur suivi en 2025.

Nombre de personnes accompagnées par Polaris 14 en 2024 par rapport à la date où ils ont rejoins le programme de Polaris 14



Situation administrative des participants accompagnés en 2024



La grande majorité des personnes accompagnées en 2024 ont rejoint l'association, et par conséquent le programme d'ateliers collectifs, **entre la fin de l'année 2023 et le premier semestre 2024**. La durée moyenne d'accompagnement en 2024 s'établit ainsi à **environ sept mois**.

Les situations administratives des personnes accompagnées en 2024 sont diverses. **Une majorité de personnes accompagnés (89/160) étaient BPI en 2024**. Parmi elles, 39 % sont devenues bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) au cours de l'année, tandis que 16 % l'étaient déjà avant 2024. Pour ces personnes disposant d'un titre de séjour et d'une autorisation de travail, l'accompagnement est principalement orienté vers la recherche de formation ou d'emploi.

Les **58 personnes encore en demande d'asile** à la fin de l'année 2024 (soit **36 %** des accompagnées) bénéficient d'un accompagnement axé sur la préparation à l'emploi, l'inscription à des formations préqualifiantes, ainsi qu'une anticipation des démarches à prévoir en cas d'obtention d'une protection internationale.

Enfin, pour les **13 personnes déboutées*** de leur demande d'asile au cours de l'année (8 % des personnes accompagnées en 2024), l'accompagnement prend fin à l'issue de la notification de la décision. Un dernier rendez-vous permet alors de transmettre des informations, d'orienter et d'outiller les personnes en fonction de leur situation.

* Une personne déboutée de sa demande d'asile est une personne à qui l'OFPPRA ou la CNDA a refusé la reconnaissance du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire, la plaçant ainsi dans une situation de séjour irrégulier.

Parmi les 89 personnes accompagnées en 2024 disposant d'un titre de séjour autorisant le travail, **60 %** ont connu une **sortie positive en moins de six mois**, et **78 % en moins de douze mois**. Une sortie positive correspond à une entrée en formation ou en emploi.

Chiffres clés

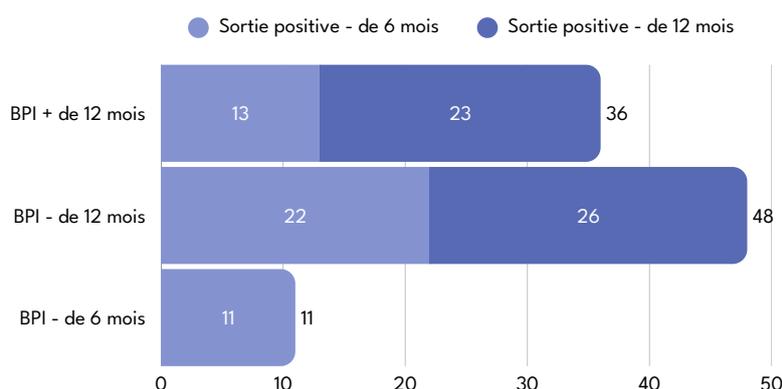
60%

des personnes BPI accompagnées en 2024 sont entrés en emploi ou formation en moins de 6 mois

78%

des personnes BPI accompagnées en 2024 sont entrés en emploi ou formation en moins de 12 mois

Plus précisément, **30** personnes ont intégré une formation et **48** personnes ont accédé à un emploi. Une même personne peut être comptabilisée deux fois si elle a, par exemple, intégré une formation en alternance ou enchaîné une formation suivie d'un emploi.



Nombre de sorties positives en fonction du temps écoulé depuis l'obtention du titre de séjour des personnes accompagnées en 2024

L'accès à l'emploi des personnes accompagnées par Polaris 14 en 2024 varie selon la période d'obtention du titre de séjour. Cette donnée est significative de la rapidité d'insertion professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI).

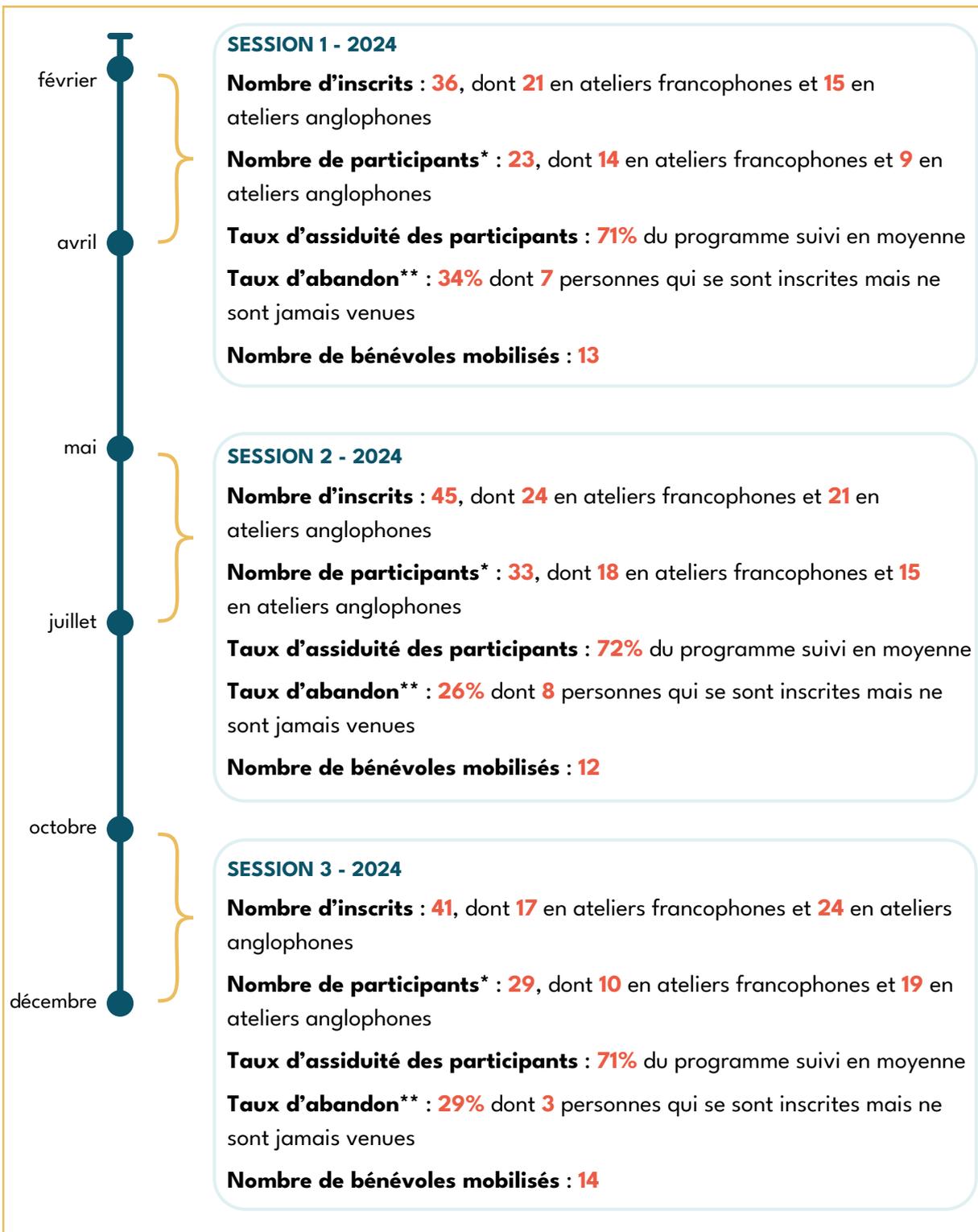
Sur les 89 personnes BPI accompagnées en 2024 :

- Parmi celles dont le statut de **BPI a été obtenu avant 2024** (soit depuis plus d'un an au 31/12/2024), **xx %** ont accédé à un emploi ou une formation en moins de six mois, et **xx %** en moins de douze mois.
- Parmi celles devenues BPI entre 6 et 12 mois avant le 31/12/2024, **xx %** ont accédé à un emploi ou une formation en moins de six mois, et **xx %** en moins de douze mois.
- Enfin, parmi les 30 personnes BPI depuis moins de six mois au 31/12/2024, **xx %** ont déjà trouvé un emploi ou intégré une formation.

PÔLE LINGUISTIQUE

Ateliers collectifs linguistiques

Données statistiques sur les 3 sessions d'ateliers linguistiques



* Une personne « assidue » ou « participante » est définie comme quelqu'un ayant suivi plus de la moitié du programme et étant resté jusqu'à la fin.

** Le taux d'abandon correspond à la proportion des personnes inscrites qui n'ont pas réellement participé au programme.

Accompagnement individuels linguistiques

En 2024, **10 participants** ont bénéficié d'un accompagnement linguistique individualisé au sein de Polaris 14, sous deux formes principales :

Accompagnement par l'équipe d'animateur linguistique

6 participants ont été suivis directement par l'équipe du programme.

Parmi eux, 4 ont obtenu une certification officielle en langue française (DELF B1 ou B2), soit 67 % des personnes accompagnées par l'équipe.

Les autres ont bénéficié d'un soutien ciblé, axé sur le renforcement des compétences linguistiques : révisions grammaticales, développement de l'expression orale et écrite, etc.

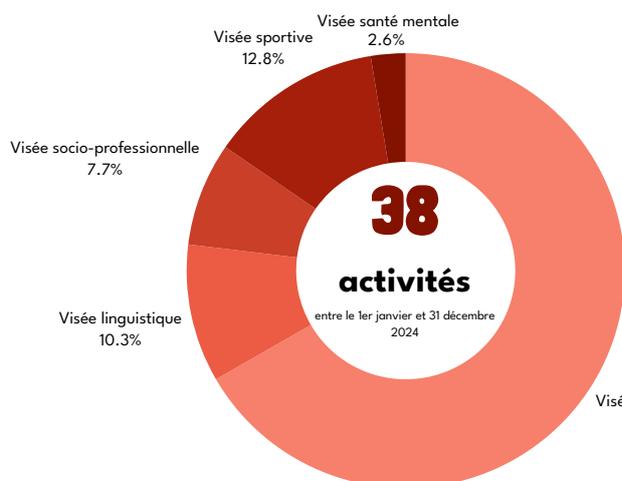
Accompagnement par des bénévoles

4 participants ont été accompagnés par des bénévoles dans une logique de soutien individualisé.

Ce type d'accompagnement a permis de travailler sur les bases du français, dans une approche plus informelle mais tout aussi précieuse, notamment pour les personnes en début d'apprentissage ou souhaitant gagner en confiance à l'oral.

Ces accompagnements, qu'ils visent une certification ou non, jouent un rôle clé dans l'insertion des participants, en leur offrant un appui personnalisé adapté à leur niveau et à leurs objectifs.

PÔLE CULTUREL



Au total, **38 activités** ont été organisées entre février et décembre 2024, avec une concentration particulière sur les mois de juin (9 activités) et février (7 activités). En moyenne c'est donc **4 à 5 activités qui ont été organisé chaque mois**.

Cette régularité témoigne d'un engagement constant en faveur de l'accès à la culture et de l'accompagnement des participants.



Répartition du type de visée des activités proposées aux participants de Polaris 14 en 2024

Les activités proposées se répartissent en **trois grandes catégories** :

- Les sorties à **visée culturelle**, qui représentent environ 66 % de l'ensemble, visent à favoriser l'ouverture culturelle, la découverte du patrimoine et la socialisation à travers des visites de musées, de quartiers historiques ou des ateliers artistiques.
- Les sorties à **visée linguistique et socio-professionnelles**, qui comptent pour 34 %, sont orientées vers le développement des compétences linguistiques, la prise de parole en public ou la découverte du monde professionnel.
- Les sorties à **visée sportive** à 13% comme l'organisation de tournois sportifs, d'activités en plein air ou la participation à des manifestation sportives (match de foot du Paris FC essentiellement).

Chiffres clés

8

participants en moyenne à une activité proposée en 2024

24

intervenants bénévoles mobilisés sur l'animation des activités en 2024 (animation en binôme)

3

ateliers organisés en moyenne par chaque animateurs

En 2024, les activités culturelles ont connu un **développement significatif** par rapport aux années précédentes.

Cette évolution résulte d'une volonté affirmée de **favoriser l'inclusion des bénévoles dans la proposition et la mise en œuvre des activités**, ainsi que d'une implication renforcée des participants dans une logique de co-construction. L'objectif est de concevoir des actions qui répondent réellement aux envies et besoins de chacun.

Un effort particulier a également été porté sur la **diversité et l'accessibilité des activités** : les formats proposés sont variés (visites, ateliers, sorties en extérieur) et couvrent un large éventail de thématiques.

PÔLE SENSIBILISATION & PLAIDOYER

En janvier 2024, Polaris 14 a publié son plaidoyer intitulé « Agir dès la demande d'asile pour faciliter l'intégration des personnes réfugiées ».

Ce document vise à sensibiliser sur les obstacles rencontrés par les demandeurs d'asile, notamment l'inaccessibilité réelle à l'emploi et à la formation durant cette période, et à en souligner les conséquences négatives sur les parcours d'intégration à long terme.

Le plaidoyer s'articule autour de trois volets complémentaires :

- Le cadre **réglementaire et législatif**, qui encadre la demande d'asile et ses implications ;
- L'**autonomisation** dès la demande d'asile, pour promouvoir des dispositifs d'accompagnement précoces ;
- La **santé mentale et l'intégration durable**, en lien avec les effets psychologiques de l'attente et de la précarité.

Lien d'accès à la version
numérique du plaidoyer



Communication et événements

Géré par une chargée de communication en freelance, le **pôle communication** a pour objectifs principaux :

- **Renforcer la visibilité** de l'association sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Facebook) ;
- **Informer et outiller** le public sur les réalités et les évolutions de la migration ;
- **Sensibiliser** un large public aux problématiques de la demande d'asile et de l'accès à l'emploi ;
- **Recruter** de nouveaux bénévoles et **valoriser** leur engagement ;
- Accroître la notoriété de l'association auprès de potentiels soutiens, qu'ils soient financiers, opérationnels ou institutionnels.

Chiffres clés



+ 48

nouveaux followers

2082 (-35%)

nombre de visites sur la page



+ 79

nouveaux followers

2154 (+65%)

nombre de visites sur la page



+ 366

nouveaux followers

1427

nombre de visites sur la page

Actions de sensibilisation

En 2024, Polaris 14 a pris part à de nombreux événements clés, alliant temps forts internes, actions de plaidoyer et mobilisation partenariale.

Tout d'abord, **suite à la publication de son plaidoyer**, un webinar a rassemblé un grand nombre d'acteurs du secteur. Ce moment fort a permis de rappeler les engagements de Polaris 14 et de sensibiliser à la question de l'insertion professionnelle des personnes exilées.

Parallèlement, Polaris 14 s'est **investie dans plusieurs événements publics et professionnels** liés à l'insertion des exilés : forums pour l'emploi des réfugiés, séminaires spécialisés, ainsi que des festivals engagés comme les Solidays.

Dans le cadre d'un partenariat avec Humando, l'équipe de Polaris 14 s'est mobilisée pour **sensibiliser les entreprises** participant au projet Lotus à l'intégration des personnes réfugiées en milieu professionnel.

Ces temps de rencontre ont permis de renforcer la visibilité de Polaris 14, de partager ses recommandations en matière d'intégration, et de consolider ses liens avec de nombreux partenaires.

COLLABORATIONS OPÉRATIONNELLES



Soirée festive de Polaris 14 à la
Maison des Réfugiés
Décembre 2024

Le travail en partenariat est au cœur du projet associatif de Polaris 14. Face à la complexité des parcours d'exil, aucun acteur ne peut, seul, répondre à l'ensemble des besoins des personnes accompagnées. C'est pourquoi l'action de Polaris 14 s'inscrit dans une logique de coopération active avec une diversité de structures, qu'elles soient institutionnelles, associatives ou issues du monde économique. Ces collaborations renforcent la pertinence de des actions, enrichissent les approches et favorisent l'émergence de solutions innovantes et adaptées.

L'année 2024 a été marquée par la consolidation de plusieurs partenariats structurants, qui contribuent directement à la qualité et à l'impact de l'accompagnement.

CINQ PARTENARIATS STRUCTURANTS EN 2024

Projet Point Virgule

Porté par un consortium d'associations (Madera, ETAPE, Yoga & Sport with Refugees, Polaris 14), le projet Point Virgule vise à **favoriser le bien-être et la santé mentale** des personnes exilées à travers un programme pluridisciplinaire mêlant activités sportives, artistiques, collectives et d'accompagnement. En 2024, trois sessions de 18 semaines ont été organisées, au sein desquelles Polaris 14 anime des ateliers dédiés au projet professionnel.



Ces ateliers se distinguent du cadre habituel d'intervention par leur diversité linguistique, la pluralité des statuts administratifs des participants (demandeurs d'asile, réfugié, personnes déboutées) et la taille des groupes (jusqu'à 30 personnes). Ils amènent à ajuster les méthodes pédagogiques et à nourrir une réflexion collective sur les conditions propices à un accompagnement psychosocial de qualité.

Le projet intègre également un "comité de participants", espace de **participation active des bénéficiaires au pilotage du programme**. Polaris 14 est fier de contribuer à cette dynamique et poursuivra son engagement en 2025.

Association ETAPE - Maude FOUCHARD



L'association ETAPE, spécialisée dans le **soutien psychologique aux personnes exilées**, est une partenaire précieuse de Polaris 14. En plus de liens réguliers d'orientation réciproque, cette collaboration prend la forme d'un appui formatif : Maude Fouchard, psychologue clinicienne et fondatrice d'ETAPE, est intervenue à plusieurs reprises pour **former les équipes de l'association** aux enjeux liés à la santé mentale dans les parcours d'exil,

notamment autour des postures professionnelles adaptées et de la compréhension des troubles psychiques fréquemment rencontrés.

Ces temps d'échange permettent d'affiner nos pratiques, de renforcer nos capacités d'écoute et d'adaptation, et de faire émerger une culture commune de l'accompagnement.

Galileo Global Education

Dans le cadre de son programme ASSF (Accessibilité Scolarité Sans Frais), Galileo Global Education offre chaque année des **opportunités de formation à des personnes accompagnées** par Polaris 14 ou d'autres associations partenaires. En 2024, 10 participant-es ont intégré les cursus de différentes écoles du groupe (ESG Finance, PSB, LISAA, etc.), dans des domaines variés tels que la finance, l'architecture, l'immobilier ou encore le transport-logistique.



Cette collaboration représente une formidable **opportunité d'insertion professionnelle** pour les bénéficiaires et témoigne d'un engagement concret en faveur de l'égalité des chances.

Collectif des entreprises pour une économie inclusive du 93



Le Collectif 93 regroupe des entreprises engagées pour une économie inclusive en Seine-Saint-Denis. En 2024, Polaris 14 a mené avec le Collectif une **action de sensibilisation** autour des enjeux spécifiques de la demande d'asile dans les parcours d'insertion. Cette initiative a débouché sur un **programme de mentorat** inédit : 9 salariés de grandes entreprises (Carrefour, CRIT, Humando, Transdev, Manpower) ont été mis en binôme avec des personnes accompagnées par l'association, dans une optique de partage d'expérience, de soutien et de valorisation des compétences.

Les mises en relation ont eu lieu en octobre 2024. Un premier bilan sera réalisé en 2025 pour envisager la pérennisation de ce dispositif.

Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)

Le CJD, réseau de dirigeants d'entreprises engagés pour une économie responsable et humaine, a initié en 2024 une **action solidaire** en partenariat avec Polaris 14. À l'occasion d'une plénière dédiée, l'association a pu présenter ses actions, suscitant l'intérêt et l'engagement de plusieurs membres. Trois jeunes dirigeants se sont ainsi investis dans un parcours de **mentorat auprès de participants** de l'association.

Ils ont suivi une formation préalable sur les publics exilés et les pratiques d'accompagnement, avant d'être mis en relation avec leurs binômes en septembre 2024.

UNE DIVERSITÉ DE COLLABORATIONS AU SERVICE D'UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Pour répondre de manière globale et adaptée à la diversité des besoins des personnes que accompagnées, Polaris 14 s'appuie sur un réseau riche et évolutif de partenaires opérationnels. Ces collaborations, ancrées dans une logique de complémentarité, permettent de proposer un **accompagnement pluridimensionnel** : juridique, administratif, linguistique, psychosocial, professionnel, mais aussi en matière d'hébergement ou de santé. Cette **approche transversale** constitue un pilier dans l'action de Polaris 14.

Des prescripteurs de proximité pour repérer et orienter les candidats au programme

Les partenaires prescripteurs, centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA), associations, ainsi que le service public de l'emploi, jouent un rôle essentiel dans **l'identification et l'orientation des personnes** vers le programme de Polaris 14. Ces structures, en lien direct avec les personnes en demande d'asile, repèrent les profils en besoin d'accompagnement professionnel, informent sur le dispositif et assurent un suivi de proximité.

Polaris 14 veille à renforcer la coordination entre ses équipes et celles des prescripteurs, en misant sur la communication régulière, la connaissance réciproque du cadre d'intervention, et le partage d'informations utiles au parcours des personnes.

Un accompagnement juridique et administratif spécialisé

Le cadre administratif complexe dans lequel évoluent les personnes exilées rend indispensable une coopération étroite avec des structures expertes. Polaris 14 collabore avec l'association ASILE, qui accompagne les personnes dans leurs démarches liées à la demande d'asile et les prépare aux entretiens OFPRA et audiences CNDA. Le Barreau de Paris Solidarité et un réseau d'avocats mobilisés permettent également à l'association d'orienter, informer et défendre les droits des personnes.

Des solutions d'hébergement complémentaires

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les participants sur le plan de l'hébergement, Polaris 14 collabore avec des **structures d'hébergement** comme Réfugiés Bienvenue, qui propose des dispositifs d'accueil solidaire en famille, et Caracol, qui développe des colocations multiculturelles. Ces solutions, bien que ponctuelles, représentent un appui précieux pour les personnes sans hébergement stable, en particulier dans les phases transitoires de leur parcours.

Favoriser l'accès à l'emploi grâce à des employeurs engagés

Pour favoriser une insertion professionnelle concrète, Polaris 14 collabore avec différentes structures employeuses : Structure d'Insertion par l'Activité Économique ou entreprises « classiques ». A travers ces collaborations, il est possible d'identifier des profils correspondant aux attentes des employeurs assurant une suite de parcours sécurisante pour les participants.

Un réseau élargi pour l'insertion, la formation et le mentorat

Polaris 14 travaille avec plusieurs partenaires impliqués dans l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. Parmi eux :

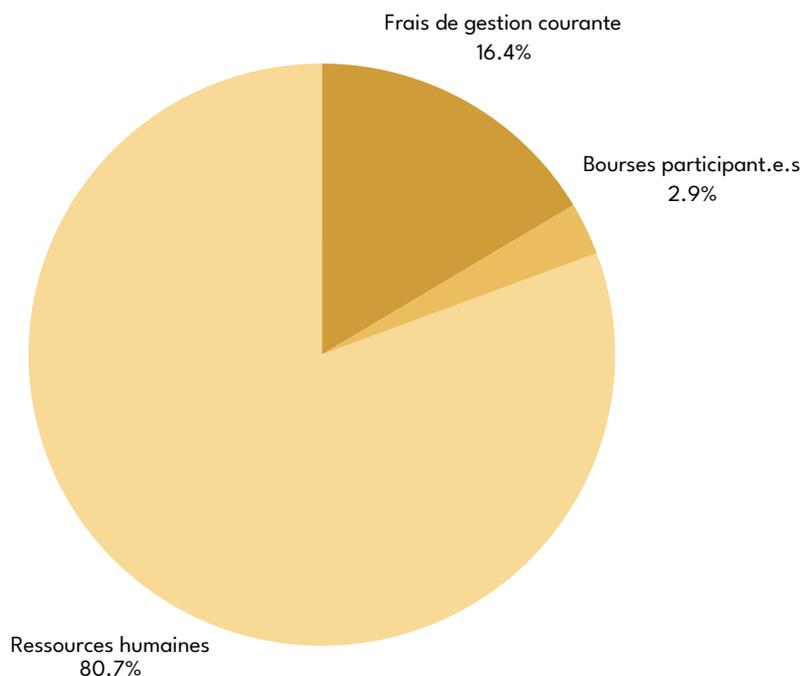
- L'école THOT, l'école FAIR, Français Langue d'Accueil, les parcours PLVP et REFUG qui proposent des **cours de français** accessibles aux personnes en demande d'asile.
- Le SCAP (Service des Cours pour Adulte de Paris), qui propose une grande diversité de **formation linguistique et à visée professionnelle**. À chaque période les participants intéressés sont orientés et peuvent bénéficier du financement d'une formation.
- UniR, qui facilite la **reprise d'études** universitaires pour les personnes réfugiées.
- Kodiko, qui met en place des **binômes de mentorat** entre salariés et personnes réfugiées.
- Konexio, qui offre des **formations sur la prise en main des outils numériques** accessibles aux personnes en demande d'asile.
- France Travail et les Missions Locales qui viennent **renforcer l'accompagnement** offert par Polaris en donnant accès à certains dispositifs (Préparation Opérationnelle à l'Emploi, Contrat d'Engagement Jeune...)

Ces collaborations, dans toute leur diversité, illustrent combien l'accompagnement des personnes exilées **ne peut se concevoir qu'à plusieurs**. Chacun de ces partenariats apporte une expertise et des ressources complémentaires qui enrichissent les actions et renforcent leur impact. Entretenir et développer ces relations est essentiel pour l'association Polaris 14 : c'est en tissant des liens de confiance, en partageant ses expériences et en construisant des synergies que Polaris 14 parvient à répondre plus justement aux besoins multiples des personnes soutenues. Elle continuera en 2025 à cultiver cet esprit de coopération, convaincu que c'est dans le dialogue et l'alliance avec ces partenaires que réside la **clé d'un accompagnement global et durable**.

RAPPORT FINANCIER

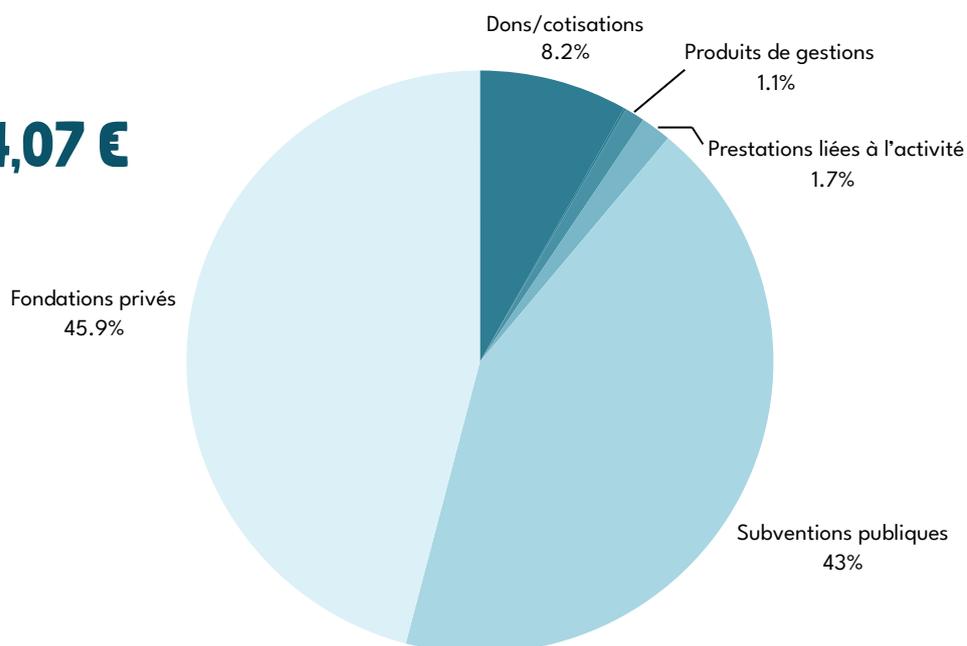
DÉPENSES

149 171.57 €



RECETTES

156 964,07 €



SOUTIENS FINANCIERS



LUSH



Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés



LES ACTIONS POUR 2025



Sortie culturelle au Palais de Tokyo avec les participants de Polaris 14
Décembre 2024

L'année 2025 marque une étape majeure dans la structuration et l'expansion de l'association Polaris 14. Fidèle à sa vision d'un accompagnement global, exigeant et humain des personnes exilées, l'association oriente son développement autour de huit axes stratégiques complémentaires. Ces priorités traduisent sa volonté de renforcer son impact, de diffuser son modèle et de contribuer activement à la transformation des pratiques d'accueil et d'insertion.

Augmentation de la capacité et diversification du public

Polaris 14 ambitionne d'**élargir son public** accompagné, en intégrant particulièrement les **personnes allophones** et non alphabétisées. Ce défi, identifié dès la création de l'association, devient une priorité essentielle face aux réalités du terrain. Il implique une profonde adaptation des méthodes, des outils et des programmes, afin de faciliter la progression de chacun dans son parcours d'intégration malgré les barrières

linguistiques. L'association prévoit notamment de développer des contenus adaptés, de former son équipe à des approches pédagogiques spécifiques, et de mobiliser de nouveaux partenariats.

Par ailleurs, Polaris 14 souhaite augmenter le nombre global de bénéficiaires de ses actions. Cette montée en capacité nécessite une structuration renforcée, un renforcement des ressources humaines, et une grande capacité d'adaptation pour maintenir la qualité de l'accompagnement.

Renforcement de la mesure d'impact et de l'amélioration continue

En collaboration avec le cabinet **Global Impact Metrics**, Polaris 14 poursuivra la mise en oeuvre de son évaluation d'impact. Cette démarche repose sur une méthodologie rigoureuse, intégrant des données structurées et des groupes témoins, permettant une évaluation fine et objective des effets de son accompagnement. La mise en place d'un système d'information performant, initiée en 2024, sera optimisée pour assurer un suivi exigeant des parcours d'intégration et un reporting efficace par les équipes.

Cette dynamique d'amélioration continue vise à piloter les actions avec précision, renforcer l'efficacité de l'association et légitimer son modèle auprès de l'écosystème et des partenaires institutionnels comme privés.

Déploiement d'un pôle santé mentale intégré

Suite à l'intégration de l'association Étape et le soutien de la Fondation de France et de la DIAIR, Polaris 14 déploiera en 2025 un **pôle santé mentale intégré à son accompagnement global**. Ce pôle facilitera l'accès aux soins en santé mentale pour des personnes exilées souvent éloignées du système de santé, par une approche psychosociale pluridisciplinaire combinant activités collectives favorisant le bien-être et accompagnement individuel.

Les missions principales du pôle seront de :

- **Faciliter l'accès aux soins et déstigmatiser le recours à l'accompagnement psychologique**
- **Organiser des activités collectives pour développer les compétences psychosociales**
- **Renforcer la coopération avec les acteurs du soin via des espaces de réflexion et des recherches sur les liens entre santé mentale et insertion.**

Renforcement et développement des coopérations pour une réponse globale

Polaris 14 poursuivra le renforcement de ses partenariats stratégiques afin de **répondre de manière globale** aux besoins des personnes exilées :

- Développement de l'accompagnement **juridique et administratif** en lien avec des acteurs spécialisés ;
- **Consolidation** de l'accompagnement social pour toucher les personnes dépourvues de tout soutien social, administratif ou juridique ;
- Intégration progressive de **dispositifs de coordination inter-associative** pour fluidifier l'orientation des publics ;
- **Formation** des acteurs de l'écosystème à l'insertion professionnelle des demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale.

Développement du réseau d'entreprises partenaires

Pour ouvrir de réelles perspectives professionnelles aux bénéficiaires, Polaris 14 étendra son **réseau d'entreprises partenaires** en 2025, avec un focus sur :

- Le renforcement des **partenariats** avec des entreprises à fort potentiel de recrutement ;
- La **mobilisation** de nouveaux acteurs économiques autour des actions de l'association ;
- L'**engagement des entreprises** dans une démarche de responsabilité sociale active, facilitant l'accueil et l'intégration professionnelle des publics exilés.

Structuration de l'offre à destination des entreprises

Polaris 14 poursuivra la structuration de son offre dédiée au monde économique pour créer des **ponts concrets entre entreprises** et personnes accompagnées, notamment par :

- Le déploiement de dispositifs de mentorat, favorisant un accompagnement individuel par des collaborateurs volontaires
- L'organisation de visites métiers et de découvertes en entreprise
- La mise en oeuvre d'ateliers RH animés par des professionnels, incluant des simulations d'entretien et la transmission des codes socio-professionnels

Ce dispositif vise à créer la rencontre pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle et permettre aux bénéficiaires de créer des liens et mieux appréhender le milieu professionnel.

Relance et structuration de l'essaiage du modèle Polaris 14

Après une suspension en 2024 liée à des incertitudes financières, Polaris 14 relancera au second semestre 2025 son **projet d'essaiage**, répondant à une demande croissante sur d'autres territoires. Cette stratégie reposera sur :

- Une analyse des besoins locaux en partenariat avec les acteurs territoriaux ;
- L'adaptation du modèle aux spécificités locales tout en préservant ses fondamentaux ;
- La construction de partenariats solides avec les collectivités et structures locales.

L'objectif est d'**assurer un accès équitable** à un accompagnement de qualité pour les demandeurs d'asile à l'échelle nationale.

Renforcement du plaidoyer collectif et engagé

Polaris 14 intensifiera en 2025 sa **stratégie de plaidoyer local et national**, en coordination avec les acteurs de l'écosystème.

L'association tentera de mobiliser les acteurs de l'accueil et de l'insertion pour porter une parole commune issue du terrain, visant à faire évoluer les réglementations, **notamment sur l'accès à l'emploi et à la formation dès la demande d'asile**.

Les actions prioritaires seront :

- La **sensibilisation** des décideurs publics et institutionnels ;
- La production de **recommandations** basées sur l'expérience terrain ;
- La lutte contre les idées reçues dans l'opinion publique ;
- La mobilisation de nouveaux alliés, y compris parmi les non-convaincus, dans une démarche d'alliance et de coopération.

Valorisation de l'expertise et du positionnement de Polaris 14

Reconnue sur le territoire parisien et francilien, Polaris 14 renforcera en 2025 sa visibilité institutionnelle et publique pour partager sa vision, diffuser ses bonnes pratiques et faire évoluer les représentations.

Cette ambition se traduira par :

- L'organisation d'événements ouverts réunissant divers professionnels, institutions et acteurs de la recherche
- Une communication proactive sur les réseaux sociaux et supports numériques ;
- Une présence accrue dans les espaces de dialogue sectoriels ;
- La volonté de faire de son approche un modèle de référence dans le champ de l'insertion des personnes exilées.

Récapitulatif des objectifs de développement de l'association Polaris 14 en 2025



